



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1 ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com

Diakonie
Katastrophenhilfe

APPEL D'OFFRES : FOURNISSEURS DE POULES PONDEUSES ET ALIMENTS

Projet d'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest (4e section Mahotière de Port-de-Paix et 1e section Lacoma de Jean Rabel).

Mars 2022

Calendrier prévu	
Publication de l'AO	14.03.2022
Date limite de réception des offres et ouverture des plis	31.03.2022
Évaluation des offres	01.04.2022
Attribution de contrat	8.04.2022
Démarrage de l'exécution du contrat	22.04.2022



1. INTRODUCTION

Par ces termes de référence, le Groupe d'appui au développement (**Gadel**) entend recruter un fournisseur pour l'acquisition de trois mille (3000) pondeuses de race Rhode Island et de deux cents (200) sacs d'aliments pour les pondeuses. Cette acquisition sera financée par Pain Pour le Monde (PPLM) à travers Diakonie Katastrophenhilfe Haïti (DKH) et en partenariat avec Gadel dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « **Projet d'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest (4e section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1e section Lacoma de Jean Rabel).** »

2. HISTORIQUE

Le Groupe d'Appui au Développement Local (Gadel) est une association sans but lucratif qui s'intéresse et s'engage dans le développement endogène d'Haïti à travers les axes de protection de l'environnement, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, la gestion de déchets et l'adaptation au changement climatique, tout en s'assurant du respect de la dignité des communautés locales dans les zones d'intervention. La Gestion des Risques de Désastre (GRD) est le domaine de prédilection de Gadel de par ses expériences. Et avec des fonds de la Diakonie Katastrophenhilfe (DKH), une organisation non-gouvernementale Allemande qui œuvre essentiellement dans le domaine de l'humanitaire, des projets sur la gestion des risques de catastrophes ont été financés et implémentés, dans une logique de renforcement des capacités de préparation et de réponse aux catastrophes. En consortium avec Caritas Suisse et GIRADEL et financé par l'UE à travers le 11^e FED¹, Gadel contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles vulnérables dans le Haut Nord-Ouest à travers le projet renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord. Dans cette même perspective, il compte contribuer à **atténuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest (4^e section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1^e section Lacoma de Jean Rabel).** Ce projet est implémenté à partir de 1^{er} septembre 2021 sur une durée de 3 ans avec un financement de Pain pour le Monde (PPLM).

3. Objectifs de cet appel

De façon générale, cet appel d'offre est lancé dans le seul but d'obtenir des offres pour l'acquisition des pondeuses de race Rhode Island et d'aliments pour les pondeuses dans ces présents TDR.

¹ Fond Européen pour le Développement

De manière spécifique, cet appel vise à :

Acquérir de trois mille (3000) pondeuses de race Rhode Island (**lot 1**) et de deux cents (200) sacs d'aliments pour les pondeuses (**lot 2**).

4. Mandat du Fournisseur

Le fournisseur livre à GADEL trois mille (3000) pondeuses de race Rhode Island et deux cent (200) sacs aliments pondeuses selon les caractéristiques décrites dans les tableaux ci-dessous :

Lot 1 : poules pondeuses							
Espèces	Races	Sexe	Quantité	Pureté	Age moyen	Stade	Fiche signalétique
Poule	Rhode-Island	F	3000	100%	4 mois	poulette	obligatoire

Lot 2: Aliments pour les pondeuses		
Description	Unité	Quantité
Aliments pour pondeuses	Sac 100 lbs	200

NB. Les poules devront être livrées avec un lot de médicaments. Tous les poulets devront être vaccinés avant leur livraison, à cet effet les carnets/certificats de vaccination serviront de documents justificatifs.

5. Produits ou résultats attendus du fournisseur :

Selon un calendrier qui sera défini avec GADEL, le fournisseur livre les pondeuses et les aliments répondant aux critères demandés dans le tableau du lot 1. **En ce sens, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont interdits de manière catégorique.**

6. **PROVENANCE DES POULETS**

Sachant qu'il n'existe pas en Haïti de fermes spécialisées dans l'amélioration génétique animale, il est admis que ces espèces soient importées moyennant que le fournisseur présente les fiches signalétiques des pondeuses et leurs certificats de quarantaine du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Au cas où il y aurait certaines pondeuses ne répondant pas aux exigences du Marché, le fournisseur aura la responsabilité des conséquences de la non acceptation définitive des pondeuses.

7. Profile du fournisseur

- Le fournisseur doit être en mesure de prouver que ses pondeuses jouissent des caractéristiques génétiques recherchées dument décrites dans leurs fiches signalétiques ;
- Le fournisseur doit présenter les certificats de quarantaine des pondeuses dudit service du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), s'ils proviennent de l'étranger ;



- Le fournisseur doit être une entreprise Haïtienne ou étrangère spécialisée établie en Haïti et légalement reconnue ;
- Le fournisseur ou son équipe doit disposer d'une bonne expertise soutenue dans le domaine de la production, l'importation et la sélection pondreuse ;
- Le fournisseur ou son équipe doit avoir de solides expériences similaires (au moins 2 à 3 marchés de ce genre en Haïti **dont preuve à l'appui**) ;
- Le fournisseur proposera pour les besoins de ce marché l'expertise qualifiée nécessaire à travers une équipe multidisciplinaire, à l'atteinte des objectifs de cet appel.

8. Durée du service

La durée de la prestation ne doit pas dépasser neuf (9) mois allant de la date du 1^e versement ou avance de démarrage jusqu'à la livraison des pondreuses et des aliments.

9. Modalités de sélection

Le ou les fournisseur (s) sera (seront) sélectionné (s) sur la base d'un Marché National (Appel d'Offre National : AON) qui prendra notamment en compte son (leur) expertise et expérience dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique de l'équipe, la méthodologie proposée pour l'acquisition des pondreuses et des aliments, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre (les offres) la (les) mieux notée (s) sera (seront) retenue (s) pour le marché.

10. Conditions générales

Le (les) fournisseur (s) devra (devront) fournir toutes les pondreuses, leur transport et la manutention pour l'exécution du contrat selon les normes et clauses du présent AO. Il devra prendre les mesures nécessaires pour le respect des normes dans le domaine de la sélection génétique animale et devra garantir la non présence des nuisibles.

Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent soumissionner pour les deux (2) lots, mais ils devront soumettre des propositions financières distinctes pour chaque lot. Un fournisseur peut être attributaire de l'ensemble des deux (2) lots.

11. Soumission des offres

Les fournisseurs potentiels remettront, chacun, leur offre dans deux (2) enveloppes scellées et numérotées I, II.

L'enveloppe numérotée I contiendra l'offre technique proprement dite, sans indications de coût et incluant les informations suivantes indispensables à la prise en considération de l'offre :

- a) Une lettre de soumission ;
- b) Toutes les pièces légales, administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son **éligibilité** comme :
 - Documents de constitution de l'entreprise ;
 - Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;
 - Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,



- Carte d'immatriculation fiscale valide ;
 - L'autorisation de fonctionnement délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
 - Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;
 - Procuration notariée du signataire de l'offre, dans le cas où il n'est pas un représentant nommément désigné dans les statuts ;
- c) Une présentation détaillée de l'entreprise donnant des informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du fournisseur (la structure contractante et partenaires éventuels) ;
- d) La fiche signalétique des races de pondeuses proposées avec leur provenance ;
- e) Liste des clients actuels et passés durant les 3 dernières années, références et expériences acquises en pareils domaines ;
- f) La méthodologie proposée pour l'acquisition et la livraison des pondeuses ;
- g) Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;
- h) Chronogramme détaillé de la livraison proposé au GADEL ;
- i) Rapport d'audit financier récent : Le rapport doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années et être certifié par un organisme d'audit réputé ;
- j) Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité (par exemple, certificat de bonne exécution).

Tous les documents requis pour l'analyse de l'offre devront être soumis dans l'enveloppe No. I. Lors de l'ouverture de l'offre présentée dans l'enveloppe I, le contrôle consistera uniquement à vérifier la présence de ces informations qui seront utiles à l'évaluation ultérieure de l'offre.

Après contrôle, et seulement après vérification que ces informations ont été présentées, il sera procédé à l'ouverture de l'enveloppe II.

L'enveloppe numérotée II contiendra l'offre financière (incluant la soumission suivant le modèle, du devis estimatif) et sera identifiée comme telle.

- Toutes les pages du devis estimatif devront être revêtues du tampon du soumissionnaire, de sa signature et de la date de la soumission ;
- Une offre comportant une omission de prix unitaire sera considérée comme incomplète et impossible à évaluer ;
- En cas de différence entre les prix indiqués en lettres et ceux indiqués en chiffres, les premiers prévaudront sur les seconds.

12. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas exhaustive:

- Si le dossier de l'entrepreneur n'est pas complet ;
- S'il existe une preuve de collusion entre des soumissionnaires ;
- Si le fournisseur n'est pas capable de prouver que ses races proposées répondent aux caractéristiques des pondeuses recherchées ;



- Si les races des pondeuses proposées ne respectent pas les caractéristiques définies dans le tableau du lot 1 ;
- Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.

13. Dépôt des offres

Les offres (les deux enveloppes) seront remises au bureau de Gadel sis à la 1^{ère} ruelle Chalet, 2^e impasse à droite, Port de Paix, Haïti, **le 31 mars 2021 à 13 heure, jour de l'ouverture des plis.**

Ces deux (2) enveloppes scellées devront porter les mentions suivantes :

Enveloppe No. I

Offre Technique de _____ (nom de l'entrepreneur) _____

Pour la livraison de _____

Enveloppe No. II

Offre Financière de _____ (nom de l'entrepreneur) _____

Pour la livraison _____

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à gadel_haiti@hotmail.fr; au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres.

En cas de besoin, GADEL pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les fournisseurs où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

En participant à l'appel d'offres, le soumissionnaire certifie qu'il s'est familiarisé avec l'activité agricole et qu'il a examiné attentivement les besoins liés à cette activité, se rend compte par son propre examen, de toutes les conditions locales pouvant affecter l'exécution du marché tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.

Les offres arrivées après la date limite ne seront pas prises en considération.

14. Ouverture et Evaluation des offres

A la date et heure prévues, **31 mars 2021 à 13 heure**, le logisticien et l'administrateur du bureau recevront les enveloppes scellées en présence du Comité de Recrutement et de Passation de Marché (CRPM).

La séance d'ouverture sera effectuée par un Comité composé de cinq (5) membres du CRPM. Et un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit Comité.



L'évaluation des offres s'effectuera aussi directement par le comité en trois étapes :

a) La vérification de l'éligibilité du soumissionnaire

Cette vérification doit montrer que le soumissionnaire est éligible pour être admis au processus d'évaluation de son offre dans le cadre du marché. Elle se fera sur la base des documents demandés au point (b) du chapitre 10 des présents Termes de Référence.

b) L'évaluation des offres techniques :

- Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, suite à la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire.
- Les offres techniques compteront sur 20 %.

c) L'évaluation des offres financières :

Les offres financières représenteront 30 % qui seront cumulés à l'offre technique.

Le prestataire ayant obtenu la plus grande note sur 100 sera retenu comme offre la moins distante.

d) Les fiches signalétiques

Les fiches signalétiques soumises seront analysées et compteront sur 35 %.

e) Chronogramme d'exécution

Le délai global d'exécution doit être justifié et est noté sur 15 %.

Le cout du fournisseur, pour être pris en considération, doit être au moins 10% inférieur et au plus 5% supérieur au cout de référence.

15. Signature du contrat et Modalités de paiements

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le CRPM, et le (les) fournisseur (s) ayant obtenu (s) l'adjudication sera (seront) informé (s) avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties.

Pour le paiement, le règlement se fera en HTG ou USD (tout dépend de la monnaie dans laquelle l'offre a été soumise), par chèque et/ou par virement selon les modalités définies lors de la signature du contrat.

Les paiements se feront uniquement après validation des livrables par le commanditaire. Par ailleurs, suivant les dispositions des articles 76 et suivants du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour cent (2%) ne sera pas prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI vu qu'il s'agit d'une acquisition et non un service.



ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du fournisseur							
1.1	Expérience du fournisseur et/ou de son équipe proposée dans la gestion des marchés similaires	5					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des marchés similaires	5					
Total 1ère partie		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 2		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le fournisseur comprend-il bien la tâche	2.5					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire le marché est-elle appropriée ?	5					
2.3	La succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation?	2.5					
Total 2ème partie		10					



GRUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
 (509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
 gadel_haiti@hotmail.fr
 www.gadelhaiti.com



ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)

VI. DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF (HTG ou USD)						
Affaire: Prestation des Fournisseurs des pondeuses					Page: 1/1	
Lot 1: poules pondeuses						
Codes	Désignations	variétés	Unité	Quantité totale	Prix unitaire	Prix total
1	Poules	Rhode-Island	Poulette	3000		
	transportation					
	manutention					
	Médicaments					
	Etc.					
Sous-Total 1						
Lot 2 : Aliments pour les pondeuses						
Codes	Désignations	Qualité	Unité	Quantité totale	Prix unitaire	Prix total
	Aliments	Ponte	Sacs de 100 lbs	200		
	transportation					
	manutention					
	Etc.					
Sous-Total 2						

ANNEXE III: TABLEAU CUMULATIF DES POINTS (à titre indicatif)

Soumissionnaires	Total points offre technique sur 20	Total points Offre financière sur 30	Total points Evaluation des fiches signalétiques sur 35	Total points Délai d'exécution sur 15	GRAND TOTAL des points sur 100
001					
002					
003					
004					



GRUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1 ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haiti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



005					
Etc...					

Décision/Adjudication:

ANNEXE IV - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date.....

Au : **Bureau du GADEL**
1^{ère} ruelle Chalet, 2^e Impasse à droite, Port-de-Paix

À l'attention de : Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL)

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le fournisseuraccepte, par la présente, les exigences définies dans le document d'appel d'offres en date du en vue de la sélection d'un fournisseur de pondeuses et d'aliments selon les conditions du présent appel.

Les présentes propositions sont valables pour une durée de 90 jours à compter de la date butoir de réception des propositions techniques et financières.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer la livraison prévue au Marché suivant le calendrier défini et validé. Nous convenons de respecter et rester liés par cette soumission pendant toute la période susmentionnée.

Nous acceptons, si notre livraison ne répond pas aux critères du marché, que le commanditaire puisse ne pas l'accepter.

Nous avons bien noté que vous n'êtes pas tenu de retenir la soumission la moins disante. En outre, la totalité des offres peut être rejetée sans qu'aucune action en justice ne puisse être intentée contre GADEL.

Salutations respectueuses.

Fait à **xxxxx**, le _____

Nom et Prénom: _____

Signature _____ En qualité de: _____

Adresse _____

Profession _____

Annexe V : fiche de contrôle des critères d'éligibilité

Critères d'éligibilité	Oui	Non
a) Une lettre de soumission ;		
b) Toutes les pièces légales, administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son <i>éligibilité</i> comme :		
▪ Documents de constitution de l'entreprise		
▪ Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;		
▪ Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,		
▪ Carte d'immatriculation fiscale valide ;		
▪ L'autorisation de fonctionnement délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie;		
▪ Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;		
▪ Procuration notariée du signataire de l'offre, dans le cas où il n'est pas un représentant nommé désigné dans les statuts ;		
c) Une présentation détaillée de l'entreprise donnant des informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du fournisseur (la structure contractante et partenaires éventuels);		
d) Les fiches signalétiques des races de bétails proposées avec leur provenance ;		
e) Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références et expériences acquises en pareils domaines ;		
f) La méthodologie proposée pour l'acquisition et la livraison des animaux dans les sites visés abordant l'ensemble des besoins exprimés dans ces Termes de Référence ;		
g) Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;		
h) Chronogramme détaillé de la livraison proposé au GADEL aux différents sites mentionnés dans ces TdR;		
i) Rapport d'audit financier récent : Le rapport doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années et être certifié par un organisme d'audit réputé ;		
j) Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité (par exemple, certificat de bonne exécution).		